

Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



19148380

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

29 OCT. 2019

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : 0465.335.823

Dénomination(en entier) : **Haras Consulting**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Avenue du Japon 1 à 1420 Braine-l'Alleud

Objet de l'acte : Transfert siège social

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société Haras Consulting SPRL tenue le 29/08/2019

Tous les associés étant présents, l'assemblée est valablement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour :

1. Le transfert du siège social à l'adresse Chemin de Bas-Ransbeck 58C à 1380 Lasne. Le transfert prend effet au 01/09/2019.

La séance est ouverte à 18h00 sous la présidence de Monsieur Müller Benoit.

L'assemblée approuve les points prévus à l'ordre du jour :

1. Le transfert du siège social à l'adresse Chemin de Bas-Ransbeck 58C à 1380 Lasne. Le transfert prend effet au 01/09/2019.

La séance est levée à 18h30.

A Braine-l'Alleud,
Monsieur Müller Benoit,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/11/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature